Yves Baunay

Institut de recherche de la FSU

Chantier travail et Travail et Politique

**Naissance d'un café ergo sur le temps de travail**

Retisser des liens entre la question du travail et le débat politique, c'est à ce travail de Pénélope que l'association Travail et Politique s'est attelée.

Le travailleur n'est-il pas un citoyen, et réciproquement ? Les deux activités participent à construire une seule personne, tout en faisant société.

Nous avons pu le vérifier expérimentalement le 9 février dernier au « Super Café » dans le 20ème arrondissement de Paris, autour d'une bière. Une cinquantaine de travailleurs-citoyens s'étaient rassemblés sur une question d'actualité brûlante : la réforme du Code du travail. Une question éminemment politique.

***Une démarche politique innovante***

Nous avons délibérément choisi un dispositif, une démarche qui parte des expériences réelles de travail, racontées par des protagonistes vivant ces expériences : d'un côté des travailleurs du secteur de la santé (infirmières de l'AP-HP en conflit avec leur employeur sur le temps de travail), d'un autre côté des travailleurs d'une collectivité locale (la ville de Loos-en-Gohelle) dont le Maire impulse un projet de développement territorial) impliquant les citoyens.

La présentation de ces deux situations concrètes a mis l'accent sur le travail réel, sa condition, ses contraintes, ses contradictions entre désir de faire du bon boulot et travail empêché, avec tous les conflits de critères, les débats de normes et de valeurs qui affleurent dans toute activité de travail, comme dans l'activité citoyenne.

Ce que l'équipe de Travail et Politique, organisatrice de la soirée, espérait, est advenu, bien au delà de toute anticipation. Les participants ont réagi eux-mêmes à partir de leurs expériences : « ce que vous dites me fait penser à ma journée de travail d'aujourd'hui ».

Pas besoin de grands discours généraux qui plombent le débat avant qu'il ne soit ouvert. Chacun-e a pu vérifier qu'il y avait autant de façons d'occuper son temps de travail qu'il y a d'individus. C'est vrai pour le travail sur le lieu de travail : le passage de relais d'une équipe d'infirmières à une autre, les temps de discussion informelle entre pairs, les temps de réorganisation collective permanente du travail, les temps de répétition d'un orchestre, le temps de travail du travailleur indépendant... Tout cela est tangible et fait partie du boulot.

Ce qui est aussi vrai, c'est que le travail réel déborde toujours le temps de travail officiel sur le lieu de travail :

« Moi mon quotidien c'est souvent 12 h dans la journée... »

« Quand je rentre chez moi, je suis enfin tranquille pour faire mon travail. »

« Les RTT, c'est essentiel pour les infirmières, pour pouvoir souffler deux ou trois jours et se reconstruire... »

« En écoutant les dames de services, je me suis rendu compte que c'était un métier bien plus complexe qu'il n'apparaît... »

« Pendant les réunions sans chefs, pendant ces temps informels, on fait de la coopération... On crée les conditions d'une plus grande efficacité de travail... »

« Moi, directeur des services, face au maire, je dois être à l'écoute du travail réel dans les services... Je porte la parole des services... »

Tous ces étonnants travailleurs nous montrent qu'ils ne sont pas dans la plainte, ni dans la passivité. Ils tranchent en permanence des dilemmes. Ils font des choix entre des possibles multiples, qu'ils imaginent, à partir d'un diagnostic de la situation concrète.

« Les infirmières, comment elles font ? Avec ces injonctions paradoxales : ou bien elles finissent dans les temps et elles ne font pas la transmission à l'équipe qui prend le relais... ou bien elles dépassent le temps... »

C'est ainsi que le management effectué dans le déni du travail réel... produit des réactions inattendues. Comme ce Premier violon à l'Opéra de Paris qui se lève cinq minutes avant la fin de la répétition. Celle-ci se trouve interrompue, à la grande stupéfaction du chef d'orchestre japonais qui ne comprend pas. Or, comme ces infirmières qui se battent contre le directeur de l'AP-HP qui veut réduire le temps de travail quotidien de 7h36 à 7h30.

***Que fait-on du travail réel ?***

Quel sens donner à ces actions et gestes surprenant, inconsidérés ? Ce débat nous emmène au cœur des conflits visibles et invisibles où le temps de travail (officiel, réel, contourné, renormalisé...) devient une ressource essentielle pour faire tenir le travail, pour développer son travail et se développer... , où une entrave à la réalisation du vrai boulot.

Pour moi, c'est une grande gifle que ces travailleurs, sans le vouloir, infligent au rapport des experts autoproclamés, auteurs des 61 mesures visant à « définir les principes essentiels du droit du travail. » Sans le vouloir, ils mettent en pièces l'article 1 qui stipule que « les libertés et droits fondamentaux de la personne sont garantis dans toute relation de travail. Des limitations ne peuvent leur être apportées que.... par les nécessités du bon fonctionnement de l'entreprise. »

Le bon fonctionnement de l'entreprise, entreprise privée comme services publics, nos étonnants travailleurs, y sont attachés comme l'huître à son rocher, dans le quotidien de leur travail vivant, quand ils n'y sont pas empêchés par des injonctions managériales aveugles à ce travail réel. Mais qui va dire ce qui est bon ou pas pour l'entreprise ? Qui va définir le bon ou mauvais usage du temps de travail des salariés ? Au nom de quels critères, quelles normes, quelles valeurs ?

Finalement, ce débat fait réfléchir tout le monde, quelle que soit sa place dans l'organisation du travail. Et quelle que soit la liberté accordée dans la distribution des pouvoirs, à « l'usage de soi par soi » et à « l'usage de soi par les autres ». Comment cette liberté là est-elle protégée par le droit réel : la loi, le contrat, la coutume ? C'est cela qui importe aux travailleurs : leur capacité à prendre la main sur leur travail. Ces mises en visibilité du travail nous font comprendre comment, dans le travail, l'activité de chacun s'engage, et c'est bien le corps humain tout entier et la santé qui sont embarqués dans la production des valeurs économiques et autres.

***Mais que fait-on de cela, nous ?***

Nous, salariés ou travailleurs indépendants, au bout de la « chaîne du travail » pris entre l'envie de faire du bon boulot, avec les autres, avec les destinataires du travail : patients, élèves, clients, usagers des services publics... ?

Nous, syndicalistes défendant et représentant le travail, comment intégrons-nous le travail réel, vivant, vécu, dans notre propre activité syndicale ? Comme syndicaliste moi-même, je sais d'expériences que nous sommes loin d'être au clair avec le travail vivant, qui apparaît encore comme une matière étrangère ? Nous hésitons, pour des raisons à discuter, entre nous et surtout avec les travailleurs, à considérer que cette réalité du travail vivant serait une bonne matière étrangère à travailler syndicalement.

Nous politiques : élus, militants, spécialistes... comment intégrer tout cela dans notre travail politique ; comment réinterroger nos propres normes et valeurs interpellées par cette réalité du travail dans les conditions modernes actuelles de production des services et des biens ? Comment répondons-nous à ces citoyens travailleurs qui ont envie d'engagement démocratique et d'engagement dans un travail efficace ?

Nous, universitaires, chercheurs, intervenants, dont le travail est de manipuler les concepts pour rendre le réel intelligible. Que faisons-nous de ce travail invisible, comment le saisissons-nous à partir de ce qu'en disent les travailleurs ?

Comment en rendons-nous compte sans opérer de manipulation ?

Quelles représentations en construisons-nous, sans tordre le réel ?

Nous, managers, entrepreneurs, juristes, législateurs... ? Est-ce que nous pratiquons de la même façon dans nos activités respectives lorsque l'objet de travail est le travail des autres, avec ses processus de renormalisation permanents.

Et nous, à Travail et Politique. Avec cette initiative réussie, d'écoute du travail que nous avons inventée, qu'en faisons-nous, à partir de notre posture spécifique de prise en considération du travail en lien avec le politique ?

Mais nous voilà embarqués dans une nouvelle aventure, qui nous oblige à poursuivre, en transformant notre activité au sein de l'association.

De nouveaux débats se dressent en perspective, d'autres façons d'articuler travail et politique.

Nous avons lancé l'invitation au débat public du 9 février au Super Café, au café ergo, avec cette phrase alléchante :

« De quelles règles avons-nous besoin, qui dit et que dit le droit, c'est à dire la loi générale, et qui protège les salariés et les autres travailleurs... ? »

Nous avons commencé à tenir nos promesses, avec cette écoute attentive du travail. Avons-nous vraiment répondu ?

Yves Baunay